

COMITE DE BASSIN

## APPEL A PROJETS

Le Burkina Faso s'est résolument engagé pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (notamment ODD.6). C'est ainsi qu'à travers le Plan de Développement Economique et Sociale (PNDES), la question de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) requière une attention particulière (**OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.4**). Pour accompagner cette dynamique, l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) s'active dans la mise en œuvre de son Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE).

En rappel, l'AEM est un Groupement d'Intérêt Public créée par sa convention constitutive le 23 janvier 2010 entre l'Etat (tutelle technique et financière), les collectivités territoriales et les usagers de l'eau de son espace de compétence pour la promotion de la Gestion Intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin hydrographique du Mouhoun et le sous bassin du Banifing. Elle a entre autres pour missions l'élaboration des Schémas d'Aménagements et de Gestion de l'Eau (SAGE), la promotion d'une **utilisation rationnelle et optimisée** des ressources en eau, la **lutter contre la pollution**, la **protection** des milieux aquatiques, la **perception des taxes** selon le principe « pollueur-payeur » ou « préleveur-payeur » et l'apport d'**aides financières** diverses **aux actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de la ressource en eau**. Les ressources des taxes sur les principes de « préleveur-payeur » et de « pollueur-payeur » contribuent aux financements des **aux actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de la ressource en eau**.

Ainsi, conformément à l'arrêté conjoint n°2015-064/MEF/MARHASA du 04 juin 2015 portant emploi des Ressources de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE), l'Agence de l'Eau du Mouhoun lance un appel à projets au titre de l'année 2022 dont le financement sera assuré par les ressources de la CFE. Elle invite de ce fait, l'ensemble des acteurs éligibles ayant un projet pertinent selon les domaines définis dans les lignes directrices de l'appel à projets à soumettre leurs projets au Comité de Bassin de l'AEM au plus tard le **5 novembre 2021**. Les dépôts des dossiers de projets se font au Secrétariat de la Direction Générale de

l'AEM sis à Dédougou sur la route de Bobo-Dioulasso après le Gouvernorat tous les jours ouvrables en format physique et numérique sous une clé USB.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les lignes directrices et le formulaire de présentation des projets sur le site web de l'AEM à l'adresse suivante : [www.eaumouhoun.bf](http://www.eaumouhoun.bf)

**Dédougou, le 1<sup>er</sup> octobre 2021**

**Le Président du Comité de Bassin**



**Bernard BEBA**

*Chevalier de l'Ordre de l'Etalon*